

Questions orales

absolument pas ces déficits comme acceptables. La raison du déficit dans le domaine de l'automobile est l'écart existant entre le succès des ventes sur le marché canadien de l'automobile et l'échec sur le marché américain en 1974.

● (1450)

M. Kempling: La stratégie industrielle du Canada est-elle fondée, dans l'esprit du ministre, sur l'hypothèse que le pacte de l'automobile sera toujours déficitaire, ou le ministre a-t-il des projets à long terme pour améliorer la position du Canada dans le commerce de l'automobile?

M. Gillespie: J'ai dit à d'autres occasions que je m'attends que les positions déficitaire et excédentaire de nos deux pays alternent de temps à autre. En fait, c'est ce qui est arrivé par le passé.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS**L'ÉCRASEMENT D'UN AVION DE PANARCTIC AU LARGE DE L'ÎLE DE MELVILLE—L'ENQUÊTE**

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand le rapport sur l'écrasement de l'avion de Panartic au large de l'île de Melville sera terminé et si le ministère a eu vent d'une tentative quelconque pour empêcher le progrès de cette enquête?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, malheureusement je ne peux dire quand le rapport sera présenté au ministère. J'espère que ce sera le plus tôt possible. D'autre part, en ce qui concerne la seconde partie de la question, je sais que la Panartic a décidé d'intervenir avant le début de l'enquête et qu'un ou deux avocats s'efforcent de la défendre. Je ne sais pas quand le rapport sera présenté, mais je l'attends.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE**LE RÔLE D'ENNEMIS ATTRIBUÉ AUX SYNDICALISTES LORS DE MANŒUVRES—DEMANDE D'EXPLICATIONS**

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il nous dire si on a émis une ordonnance pour prévenir la répétition de manœuvres comme celles que des unités de l'Armée canadienne ont exécutées récemment à Debart et au cours desquelles des syndicalistes étaient désignés comme les prétendus ennemis?

Des voix: C'est honteux!

[M. Gillespie.]

M. Muir: Le ministre peut-il aussi nous donner l'assurance que cette farce grossière ne se reproduira pas et qu'il va dire ouvertement ce qui ou qui a inspiré une telle insulte à l'égard des organisations ouvrières?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Je n'ai pas entendu parler de ces allégations, mais j'examinerai volontiers la chose et j'en reparlerai au député.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE**LES TEXTILES—L'AUGMENTATION SUGGÉRÉE DE CONTINGENTEMENTS OU L'IMPOSITION D'UN EMBARGO SUR L'IMPORTATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Puisque les quotas imposés le 20 décembre dernier sur certains produits textiles en provenance de la Corée du Sud et du Japon n'ont pas donné les résultats visés, le ministre pourrait-il dire à la Chambre, face aux mises à pied massives dans plusieurs usines de produits textiles à travers le pays, et particulièrement au Québec, s'il a l'intention d'augmenter les contingentements ou même d'imposer pour un temps limité un embargo sur ces importations?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Comme les députés s'en souviennent sans doute, l'un des aspects de la politique des textiles présentée il y a quelque temps par le Parlement de notre Canada...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Quel Canada?

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous vous dirigez vers le Sénat, vous savez.

M. Hees: Reprenez du début!

Une voix: Recommencez!

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Gillespie: Je prends la question du député au sérieux.

Une voix: Et elle mérite une réponse sérieuse.

M. Gillespie: Et je considère comme sérieuse la mesure qu'a prise le Parlement du Canada en adoptant le bill établissant la Commission du textile et du vêtement. Aux termes de la loi, si des conditions portent ou menacent de porter préjudice aux fabricants de textiles canadiens, la Commission doit faire enquête. Je lui ai demandé de prendre des mesures sans délai en décembre dernier. Elle a déjà soumis un rapport provisoire, et j'ai dit à la Chambre à diverses reprises que je m'attendais à recevoir son rapport définitif sous peu. Je puis assurer à la Chambre et au député que la question préoccupe que nous étudierons les recommandations de la Commission avec la plus grande diligence.